

# Conseil Municipal du 9 juin 2023



11/06/2023

Conseil Municipal n°18 du 09/06/2023

# Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2023



[PV du conseil municipal du 24 mars 2023](#)



## **LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

# Ordre du jour des délibérations

- Elections sénatoriales du 24/09/2023 : élection du délégué et des suppléants
- Renouvellement du contrat de restauration scolaire
- Convention de transport avec la Région
- Protection du hameau de Péchal contre les chutes de blocs : conventions avec les propriétaires des terrains de l'emprise du merlon
- Sécurisation AEP Leygat-Roussillon : conventions de servitude de passage d'une canalisation
- Budget communal M14 – Décision modificative n°1 (Route forestière de la Sauzerie)
- Conventionnement commune-CCM sur le poste mutualisé de technicien Eau-Assainissement
- Réhabilitation du bâtiment de l'école : demandes de subvention pour l'étude
- Emplois jeunes 2023
- Délégations consenties au maire
- Renouvellement des baux VALBOPLAGE et VALBOMARCHE
- Marché à bons de commande : consultation d'un bureau d'étude



## Elections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023



Désignation des grands électeurs le 9 juin 2023

Election d'un délégué sénatorial des conseils municipaux : Gilbert MAUGIRON  
et de 3 suppléants : Quentin Cœur, Mickael Jacquet et Patrice Rodier (unanimité)



## Cantine – Contrat GUILLAUD



Le prix du repas passe à 3,76 € HT contre 3,48 € HT soit une hausse d'environ 8% par rapport à 2022-2023. (unanimité)

### Délibération



## Convention de transport avec la Région



Valbonnais :

1- Maternelle : PS MS et GS

2-CP + CE1 (enfants de Valbonnais, Sievoz,...)

Entraigues :

1- CE1 (enfants d'Entraigues, Chanteperier et Valjouffrey) + CE2

2 CM1 et CM2



Délibération  
(unanimité)



# Etude et travaux de protection du hameau de Péchal contre les chutes de blocs

[Plan cadastral](#)  
[Plan de masse](#)  
[Devis : 148 565](#)  
[GHT](#)



## Délibération autorisant le maire à signer les conventions de signatures de convention :

- Convention avec les propriétaires qui mettent à disposition de la commune un terrain destiné à être utilisé pour la réalisation de l'ouvrage de protection contre les chutes de blocs.
- Convention avec les propriétaires des terrains destinés à être utilisés à la réalisation de terrassements permettant l'édification de l'ouvrage.

[Convention](#)

(unanimité)

## Estimation des travaux compte tenu du déplacement en amont du projet.

Les emprises du merlon nécessiteront d'être déboisées.

Mise en place d'une convention ou rachat amiable des terrains. En effet, le simple démarrage de l'étude géotechnique nécessitera déjà le passage d'une pelle mécanique sur le tracé du merlon.

**Analyse géologique en 2023**

**Travaux en automne 2023 ?**

Conseil Municipal n°18 du 09/06/2023



11/06/2023





## Délibération autorisation de signatures de convention de servitude de passage d'une canalisation



Distribution de l'eau à Leygat



Distribution de l'eau à Roussillon

Enfouissement des canalisations dans le cadre de la sécurisation du réseau AEP de Leygat Roussillon Les Buissonnats -  
Demander le modèle de convention à ALP'ETUDES

Délibération  
(unanimité)



# Budget communal M14 – Décision modificative n°1

## Travaux piste forestière au-dessus de la Sauzerie



Forêt : Création d'une piste forestière au-dessus de la Sauzerie – **65 000 €**

Devis ONF de 7 200 € TTC pour la Maîtrise d'œuvre

Entreprise retenu : Entreprise FIAT d'Ornon – Montant : 61 368 € TTC

**Retard dû à un éboulement : 2 200€**

**Délibération** Reception des travaux le lundi 12 juin (Fabrice) (unanimité)

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



# CONVENTION REGLANT LES EFFETS DE LA CREATION DU SERVICE COMMUN « ACCOMPAGNEMENT EN INGENIERIE EAU & ASSAINISSEMENT »



Convention

Délibération (unanimité)



## Réhabilitation du bâtiment de l'école – Demande de subvention



45 000 € - demandes de subvention pour l'étude au Département

contrat territorial

Isolation

Chauffage

[Memo sur la renaturation et désartificialisation de la cour](#)

[Deliberation](#)  
(unanimité)



## Délibération emploi jeunes

Deux périodes : 19 au 30 juin / 17 au 28 juillet

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité



**La Mairie de Valbonnais  
propose en 2023 deux jobs d'été  
pour l'entretien des espaces verts :**

- 1. A un(e) jeune âgé(e) de 18 à 19 ans et scolarisé(e)  
sur la période du 19 au 30 juin 2023**
- 2. A un(e) jeune âgé(e) de 16 à 17 ans et scolarisé(e)  
sur la période du 17 au 28 juillet 2023**

**Ces missions seront encadrées par un agent technique communal.**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre  
avant le 2 juin à Monsieur le Maire  
par mail à : [communedevalbonnais@wanadoo.fr](mailto:communedevalbonnais@wanadoo.fr)  
ou par courrier à : Mairie de Valbonnais  
740 rue Principale - 38740 VALBONNAIS

**Le 01/06/2023, 3 candidatures**

1. M Wadielo BOUHOUAYI – En 1ere - Valbonnais - 07 64 83 17 04  
[0306wbouh@gmail.com](mailto:0306wbouh@gmail.com)  
(le 16/05/23)  
[CV](#)  
[Lettre de motivation](#)
2. Mlle Assia BECHEKIT – 16 ans – En 1Ere - Entraigues  
[bechekitassia@gmail.com](mailto:bechekitassia@gmail.com)  
(le 30/05/23)  
[CV](#)  
[Lettre de motivation](#) du 17 au 28 juillet
3. M Paul-Emile CARRAUD – 17 ans – En 1Ere – Valbonnais – 07 86 88 36 59  
[Paulemile.Carraud@laposte.net](mailto:Paulemile.Carraud@laposte.net)  
(le 01/06/23) - En visioconférence  
[Lettre de motivation et CV](#) du 17 au 28 juillet

1ere période : du 3 au 13 juillet

2eme période : du 17 au 28 juillet

**Délibération**  
**(unanimité)**



## Délégations consenties au maire

Modifications à apporter la délibération initiale datant de 2020  
(unanimité)

## Les baux commerciaux à renouveler en 2023



### Tout doit-être signé en juin 2023

Franck Perron, pour des raisons de santé, ne souhaite pas reprendre la gérance du camping, garde celle de la supérette (tenue par Laeticia et Cédric) et celle du bar-restaurant. Le repreneur du camping est Monsieur Grosbonnet qui habitera sur place au moins pendant la saison d'ouverture.

[Bail du camping](#) (2014)

[Avenant au bail du camping](#) (2016)

[Bail de la superette](#) (2014)

[Bail du bar-Restaurant](#) (2014)

[Parcelles](#)

[Rapport d'expert pour estimer la valeur locative du camping](#) (2023)

[Rapport d'expert pour estimer la valeur locative de la superette, de la station service et du bar restaurant](#) (2023)

[Nouveau bail pour le repreneur du camping \(2023\)](#)

Nouveaux baux pour Franck Perron (Superette, Pompe et restaurant) (2023) – [Délibération](#) (unanimité)



## Marché à bons de commande

L'ancien marché de bons de commande arrive à expiration. Il faut relancer une Mission de consultation pour en avoir un autre - ALP'ETUDES ODASSO ?

### Délibération

(9 oui – 1 abstention : Fabrice)





# Points à valider



# Ordre du jour des questions diverses

## Points à valider

- **Renouvellement contrat ATSEM**
- **Désignation d'un correspondant incendie et secours par arrêté du maire**
- **Désignation d'un correspondant Pont**
- **Installer des volets roulants à la mairie**
- **Remplacer 5 des portes de garage de l'ex-gendarmerie**
- **Acquisition de tables et bancs**
- **Règlement des salles communales – Prix du mobilier prêté**
- **Finalisation des projets de marquage aux sols (Automne 2023)**
  - Parking de la Place**
  - Parking de l'école**
- **Rénovation éclairage public Phase 2 (réalisable en 2024)**
- **Terrasse avec accès par escalier à la supérette**



## Renouvellement contrat ATSEM



# Désignation d'un correspondant incendie et secours par arrêté du maire



Patrice Rodier



## Désignation d'un correspondant Pont

**De :** planderelance-ponts-auvergnerhonealpes - CEREMA/DTerCE/DIR emis par DEVEAUD Jean-Paul (Adjoint au chef de groupe) - CEREMA/DTerCE/DRIM/EROA <planderelance-ponts-auvergnerhonealpes@cerema.fr>

**Envoyé :** vendredi 16 décembre 2022 10:23

**À :** communedevalbonnais@wanadoo.fr

**Objet :** [Programme national pont - Isère - 38518 - VALBONNAIS] Carnet de santé des ouvrages de votre commune

Bonjour,

Votre commune a souhaité bénéficier du programme national ponts.

Les ouvrages de votre commune ont donc été inventoriés et 3 ouvrages ont été trouvés puis visités par le bureau d'études Infraneo :

Pont de Leygat sur la Drayre, Pont de l'Aiguebelle sur l'Aiguebelle, Pont des Verneys sur la Bonne

Pour de plus amples informations sur le programme national ponts, je vous invite à consulter les pages internet dédiées sur le site du CEREMA : <https://www.cerema.fr/fr/programmenationalponts/communes>

En particulier vous y trouverez :

- un guide pour vous aider dans l'utilisation du carnet de santé : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/carnet-sante-outil-gestion-murs-ponts>
- une FAQ, dont une des réponses précise les aides existantes pour le financement de travaux.

Cordialement,

Le Cerema Centre-Est

[Carnet de santé du pont de Leygat](#) - [Carnet de santé du pont d'Aiguebelle](#) - [Carnet de santé du pont des Verneys](#) -

Quentin Coeur



## Installer des volets roulants à la mairie



Façade sud  
Préférer PVC à l'Alu  
Préférer des volets roulant  
à projection.  
Ou bien remplacer par des  
volets en bois plus légers  
(motorisation électrique  
possible aussi) Hugues ?



[Devis 4SM-BG2M](#)  
pour 8 volets : 8 200 €HT

Volet intérieurs face nord  
?





## Remplacer 5 des portes de garage de l'ex-gendarmerie



### Devis 4SM-BG2M

pour 5 portes : 14 000 €HT

prévoir une réunion avec les habitants : s'ils veulent un garage :  
location de 50€/mois sinon garage fermé

**La porte du garage des services côté bibliothèque) est cassée.  
Attention elle intègre une porte d'accès.**



## Acquisition de tables et bancs pour prêt

**Ensemble éclat**

Garantie **2 ans**

**À saisir**

Livraison rapide

Pliante  
Empilable

5 tables + 8 bancs =  
~~1896 €~~  
**1820 €\* + 2 bancs OFFERTS**

- ✓ Piètement en acier RAL 6005
- ✓ Plateau en pin massif vernis naturel
- ✓ Dim. :
  - table : 220 x 80 cm
  - banc : 220 x 25 cm

Tout sera rangé dans le local derrière la bibliothèque.

Ce serait préférable en plastique

Achat en 2024 – Attente réponse AMI pour savoir si on a le droit.

# Règlement des salles communales – Prix du mobilier prêté

## *Les salles communales de Valbonnais*

| <i>Salle polyvalente</i>                                                          | <i>Bureau des associations</i>                                                    | <i>Salle des associations</i>                                                      | <i>Salle des Angelas</i>                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 99 places                                                                         | 9 places                                                                          | 49 places                                                                          | 49 places                                                                           |
| 1040 Rue Principale<br>Place de l'école                                           | 1042 Rue Principale<br>Place de l'école                                           | 160 Rue Principale<br>Ancienne gare - 2ème étage                                   | 326 route du col de Parquetout                                                      |
|  |  |  |  |

[Règlement des salles communales juin 2023](#)  
(attente autorisation AMI pour la location mobilier)

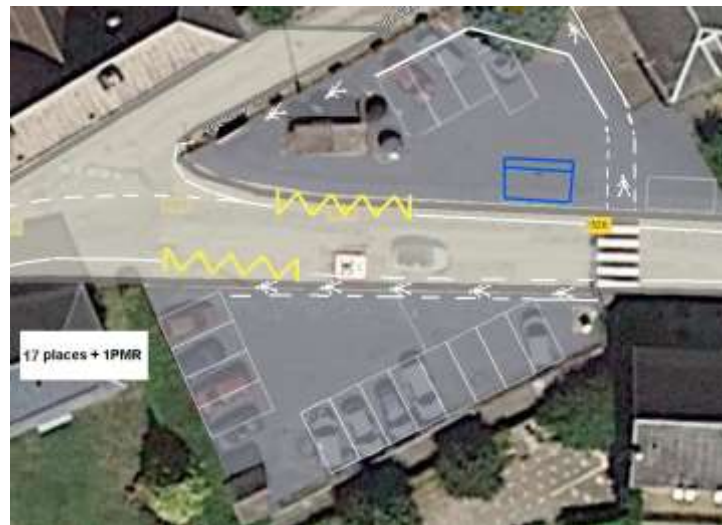


## Aménagement de la place du Centre

### Normes

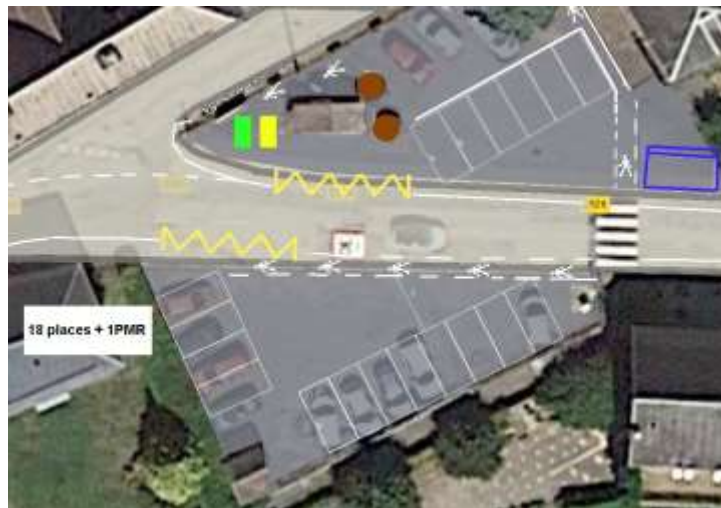


Existant : 17 places – pas de PMR

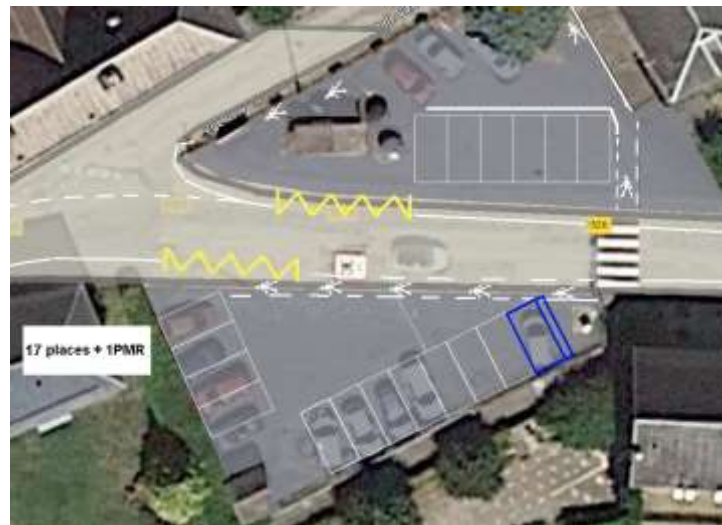


Projet 1

Tracés  
Gd format :  
[Clic Image](#)



Projet 3



Projet 2

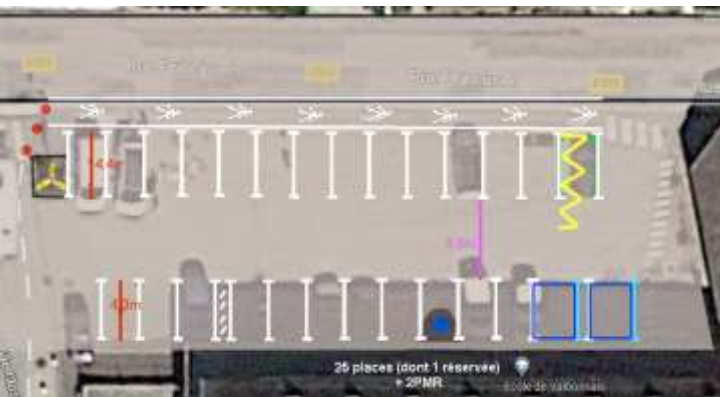
11/06/2023

Conseil Municipal n°18 du 09/06/2023

**Travaux en automne 2023 ?**



# Réflexion sur la place de l'école afin d'écarter les piétons de la route et du parking



Existant : 25 places + 2 PMR



Prévoir un miroir pour les engins importants venant de la route des Verneys tournant à droite

Projet 1



Projet 2



Tracés  
Gd format :  
[Clic Image](#)

**Travaux en automne 2023 ?**

11/06/2023

Conseil Municipal



## Rénovation éclairage public Phase 2 (réalisable en 2024)

Entre 14 000 € et 21 600 €

- en moyenne le coût (reste à charge) pour la commune est entre 350 € et 400 €. Pour anticiper l'augmentation des prix partons sur 400 €/luminaire :

- Plan d'eau  
18 lum : 7 200 €

- Terminer l'éclairage rue principale entrée EST :  
5 lum : 2 000 €

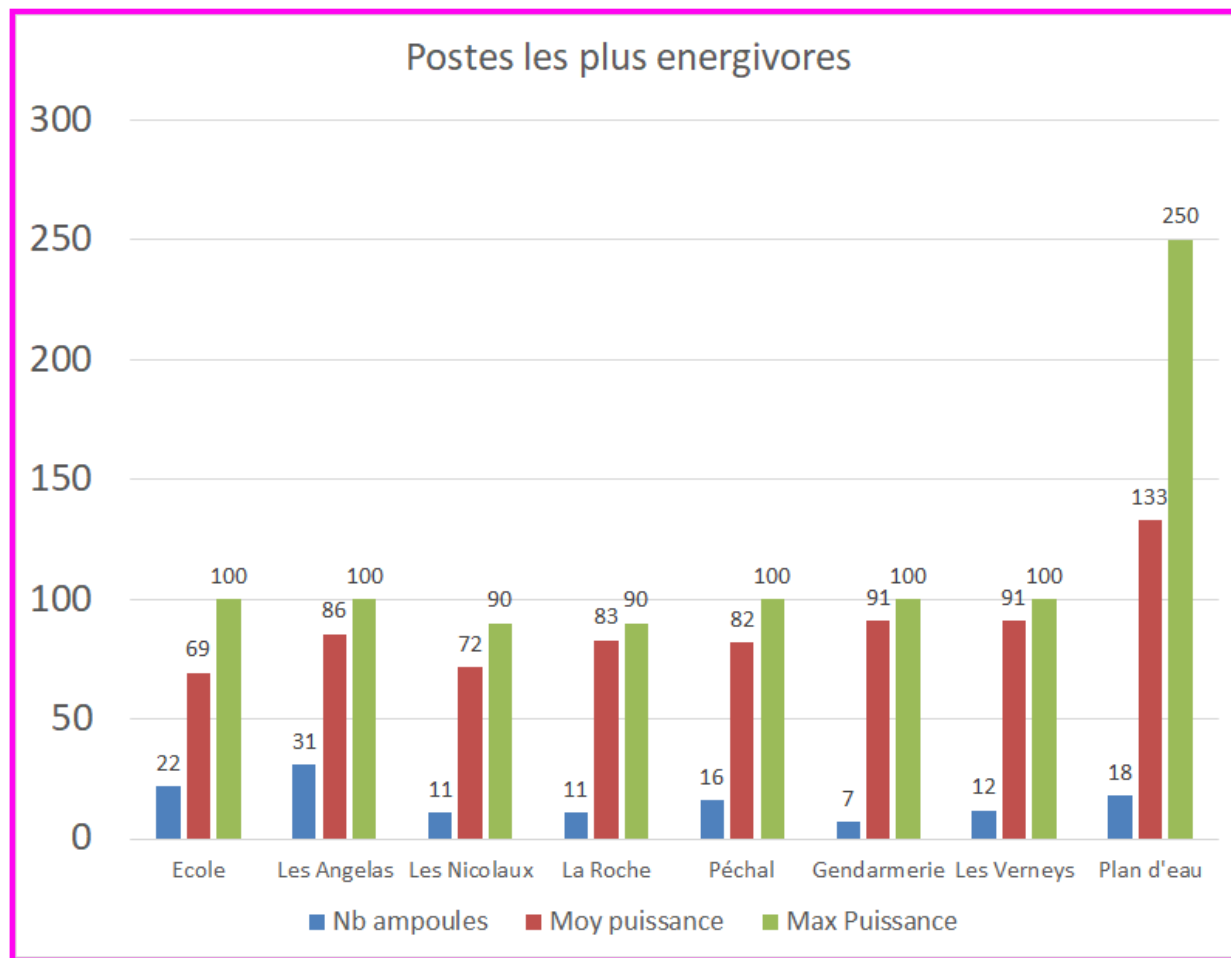
- Quel hameau  
Les Verneys  
12 lum : 4 800 €

Coût : 14 000 €

Réunion en mairie avec TE38

Le vendredi 23 juin à 14h

11/06/2023



Conseil Municipal n°18 du 09/06/2023

29



# Demande d'autorisation de la création d'une terrasse devant la superette

## 1ere étape : ouvrir le mur et installer un petit escalier





# Tâches et travaux en cours



# Ordre du jour des questions diverses (suite ...)

## Travaux à faire ou en cours

- Exercices gratuits de gestion de crise pilotés par la Préfecture
- Séance de Cinéma en plein air au plan d'eau le dimanche 6 août à 22h30
- Finaliser le dossier PPMS pour l'école.
- Adhésion de la commune au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI
- Etude de l'isolation extérieure de la gendarmerie et de la maison médicale
- Travaux de rénovation à la maison médicale
- Entretien du camion de la mairie
- Remise en état du cabinet infirmières – médecin (pour visio-consultation)  
Isolation phonique  
Porte intérieure anti-bruit
- Isolation des combles perdues de l'ex-gendarmerie
- Traçage horizontal par Proxymark (19 juin 2023)  
Lignes de rive  
Zébrage des arrêts de bus  
Goutte d'eau au croisement chemin du Siguret et rue du Champ de Foire  
Passages protégés  
Retraçage du parking de la Cure et de 3 places en face de l'école des Angelas  
Ligne de rive discontinue (amorçage d'un chaussidou), partie basse de la route des Verneys
- Pose d'une écluse simple, entrée EST de Valbonnais
- Pose d'un miroir au niveau de la sortie du chemin du Pigeonnier
- PAV (Point d'Apport Volontaire) aux Fayettes
- Aire de jeux Champs de Foire
- Réalisation d'un mémorial au Pont du Prêtre

# Ordre du jour des questions diverses (suite ...)

## Travaux à faire ou en cours (suite ...)

- Installation d'une rampe dans la descente entre la rue du chemin de foire et la place du centre
- Entretien des captages et des réservoirs
- Classement qualitatif des 4 réservoirs
- Réfection de la voie d'accès au cimetière des Angelas
- Beffroi de l'église Saint-Pierre
- Clocher de l'église Saint-Jacques
- PDIPR non labilisés mais balisés (lames signalétiques jaunes)



## Exercices gratuits de gestion de crise pilotés par la Préfecture

- [Lettre de la préfecture](#)
- [Plateforme Prep'Risk](#) :

Nous sommes inscrits pour Feux de Forêts. L'exercice aura lieu le lundi 19 juin à partir de 14h30 . Recevront des alertes : Gilbert, Patrice , Patrick .

- [PCS \(Plan Communal de sauvegarde\) – Juillet 2020](#)





# Séance de Cinéma en plein air au plan d'eau le dimanche 6 août à 22h30

Entrée libre et gratuite

## Engagement de la CC Matheysine :

- Prise en charge du coût du prestataire (projection des séances et droits des films)
- Elaboration de la communication (affiches et réseaux sociaux)
- Impression des affiches pour la commune
- Mise à disposition des supports de communication (Roll-up Matheysine)

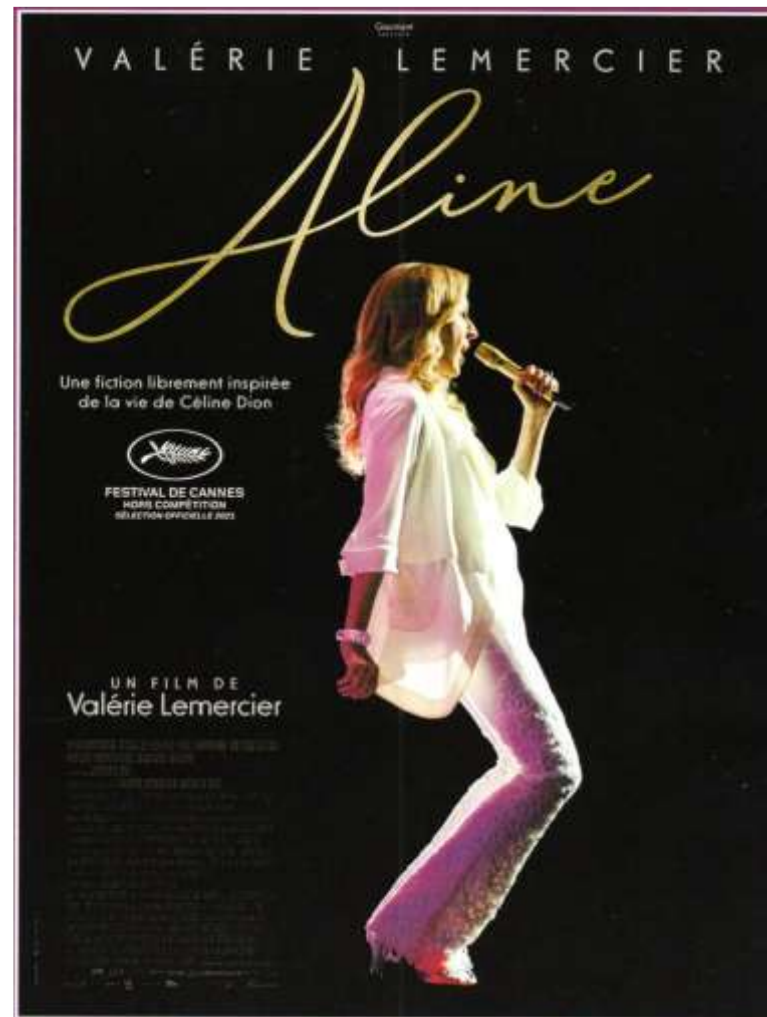
## Engagement de la commune d'accueil :

- Fournir un espace de plein air sécurisé, ainsi qu'une alimentation électrique (Nécessité d'une prise de 16 ampères, à moins de 30 mètres du point de projection. Attention : aucun autre appareil ne doit être branché sur le même circuit que les machines de projection)
- Prêter main forte à l'installation du matériel (2 personnes, matériel peu lourd) ;
- Faire connaître aux habitants et aux visiteurs la tenue de cette manifestation avec les éléments de communication fournis.
- Prévoir un repas pour les deux opérateurs du prestataire

La projection démarrant une fois la nuit tombée (entre 21h et 22h selon la date), les communes d'accueil peuvent proposer en amont une buvette ou un autre temps festif.

**Le Comité des Fêtes missionneraient 1 ou 2 personnes**

**Référent mairie ? Mickael JACQUET**





# Ecole : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) En cas de risques naturels ou technologiques

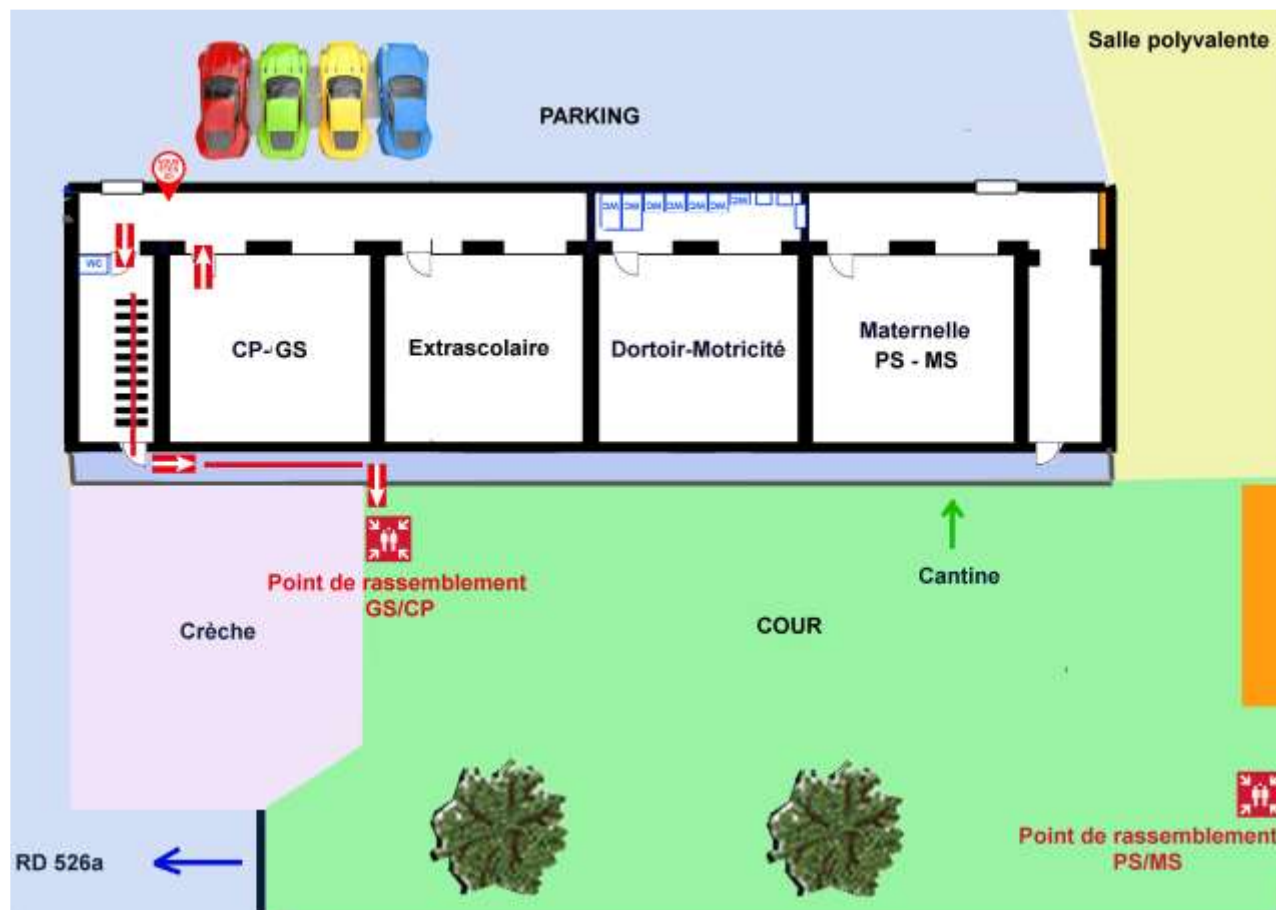
Mme Fontaine, directrice de l'école, nous [demande](#) de mettre à jour PPMS, en particulier :

- le Plan de masse de l'école (accès à l'école dans la commune)
- le Plan d'Intervention (doit être placé à l'entrée principale du bâtiment, il regroupe tous les plans d'évacuation du bâtiment)
- le Plan d'évacuation (ils doivent être affichés dans l'établissement avec repérage des locaux à risques et des organes de coupure des fluides)
- les Plans avec repérages des lieux de mise en sûreté (il est possible de repérer les différents éléments sur le même plan)
- La partie concernant les temps péri-scolaire

## [Plan actuel](#)

### [PPMS \(Plan Particulier de Mise en Sûreté\)](#)

Sandra et Patrick





# Adhésion de la commune au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI

5 650 € TTC



**Installé en juillet 2023**

Logiciel de comptabilité en remplacement de Berger Levraut

Délibération adhésion de la commune au syndicat AGEDI

Désignation. délégué(e) de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI.

Changement de prestataire et quitter Berger Levraut. En effet les logiciels Berger Levraut nous paraissent coûteux (2700 € par an), complexes à utiliser et peu conviviaux au niveau de leurs interfaces. Nous nous orienterions vers les offres d'AGEDI, pour lesquelles les communes utilisatrices semblent très satisfaites.

Installation – paramétrage – formation en 2023 : [Devis Agedi](#) : Gestion Gamme Web : 4 200 € TTC

Installation 2023 : [Devis Agedi](#) : gestion des 2 cimetières : 1 450 €

Clef RGS ou 2 clefs RGS : ????

A compter de l'année n+1, une contribution annuelle vous sera facturée. Les tarifs sont votés tous les ans en Comité

Syndical, nous vous précisons à titre indicatif, qu'avec les tarifs de 2023 votre contribution annuelle serait de : **848 €/an** .



## Camion de la Mairie



Devis LIMITES 9200 € TTC  
**Travaux en mai 2023**

- Le plateau a été changé
- Il a été repeint

- Il faut changer les pneus
- Il faut faire une révision

Un réparateur à La Mure a été choisi. On louerait un camion durant la durée des travaux (2 jours)



## Travaux de rénovation à la maison médicale



- Remise en état du cabinet infirmières – médecin (visio-consultation)
- Isolation phonique
- Porte intérieure anti bruit – [Devis Hugues Brass](#) : 1 200€TTC

**Terminé ?**

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



# Isolation des combles perdues de l'ex-gendarmerie

Faire une trappe d'accès aux combles du petit immeuble

Autres pistes :  
Calorifuger les tuyaux au sous sol.  
Isoler les plafond du sous sol.



[Cahier des charges](#)  
[Subventions Via IserNov'-TE38](#)



[contact@alpesrenov.fr](mailto:contact@alpesrenov.fr) -> [Devis de 16 564 €](#)  
[HT](#)

## Demandes d'aides financières

- à TE38 pour travaux de rénovation énergétique Programme ISERENOV (50%)
- Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL 2023) aide de l'Etat (30%)  
[Avis AGEDEN \(Alix BAUDOT\)](#)

## Travaux le 5 et 6 juin 2023

Lettre de MR BUYUMEZ Metin du 6/06/2023 :

Le flocage a été réalisé et est terminé.

Le pare-vapeur n'a pas été mis en place car avec la présence des solives cela aller créer des ponts thermiques.

Nous avons bien eu les coordonnées de la locataire, nous allons procéder aux réparations

[Facture Alp Renov : 14 544 €](#)





## Lignes de rive : "carré magique", "chemin du cimetière" et "maison Melioli"



Panneau interdit de stationner sur le mur  
Pas de dépose minute sur le site molok et  
celui chemin du cimetière

**Travaux le 18 juin 2023**

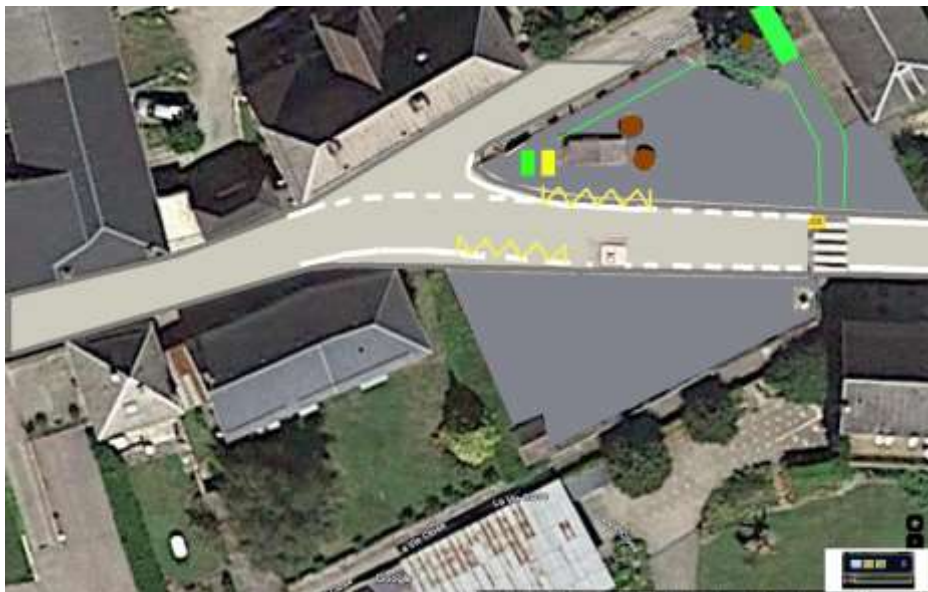




## Ligne de rive en face de l'école, Place du centre



**Travaux le 18 juin 2023**



**Travaux le 18 juin 2023**



## Bulle d'eau pour sécuriser le croisement rue du champ de foire – chemin du Siguret



**Travaux le 18 juin 2023**



## Passage protégé dont 1 nouveau



Vie close (nouveau)



Mairie



Place du centre



Place de l'école



Sortie superette



Chemin du Palais

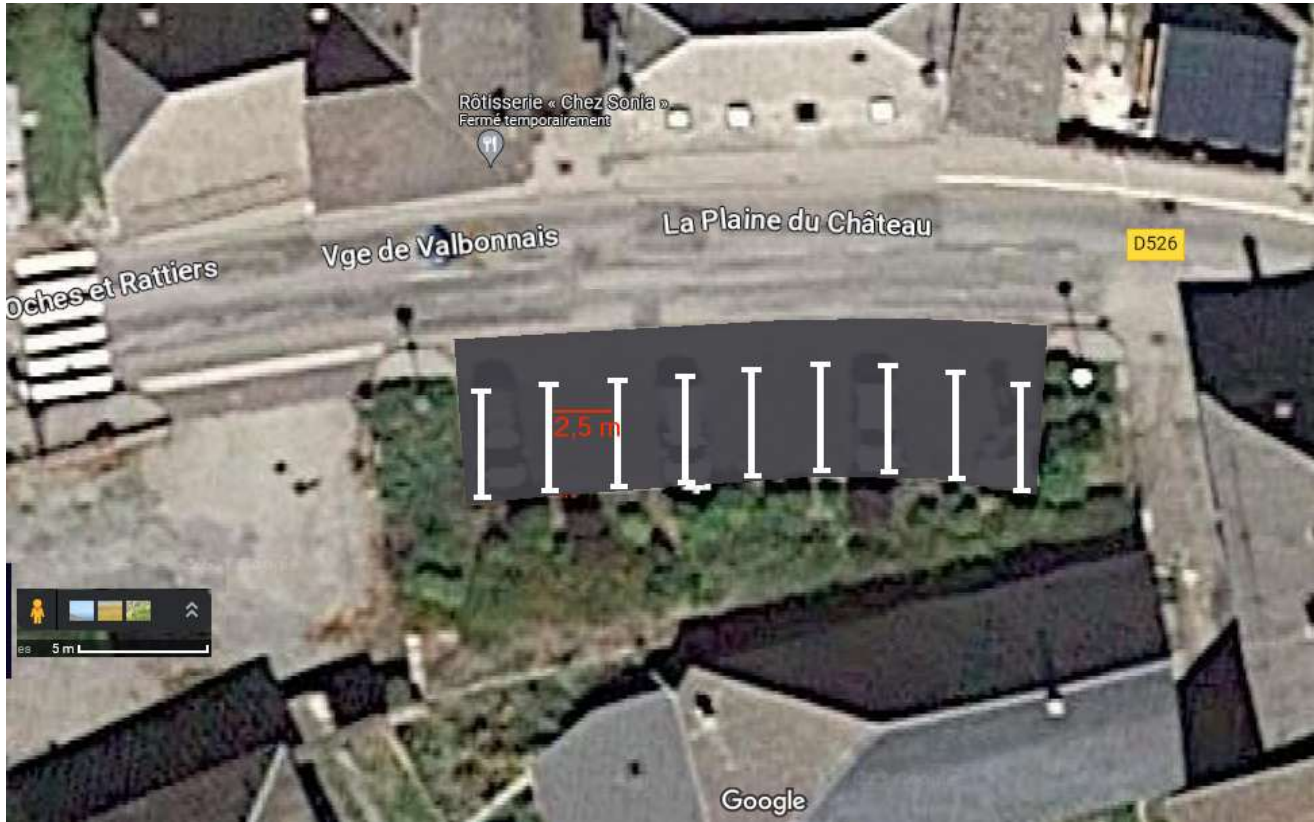
Eglise



**Travaux le 18 juin 2023**



## Retraçage des places du parking de la cure



**Travaux le 18 juin 2023**

Traçage validé - Cliquer sur la photo pour une meilleure résolution



## Retraçage des places du parking en face de l'école des Angelas



**Travaux le 18 juin 2023**

Traçage validé – Zebrage pour le délimiter



## Cheminement sur la route des Verneys



Entre A et B  
Ligne de rive continue  
Sera réalisé en juin 2023

Entre C et D  
Ligne de rive continue  
["Chaussidou Proveysieux"](#) ?

Entre B et C  
?



11/06/2023



Conseil Municipal n°18 du 09/06/2023



48

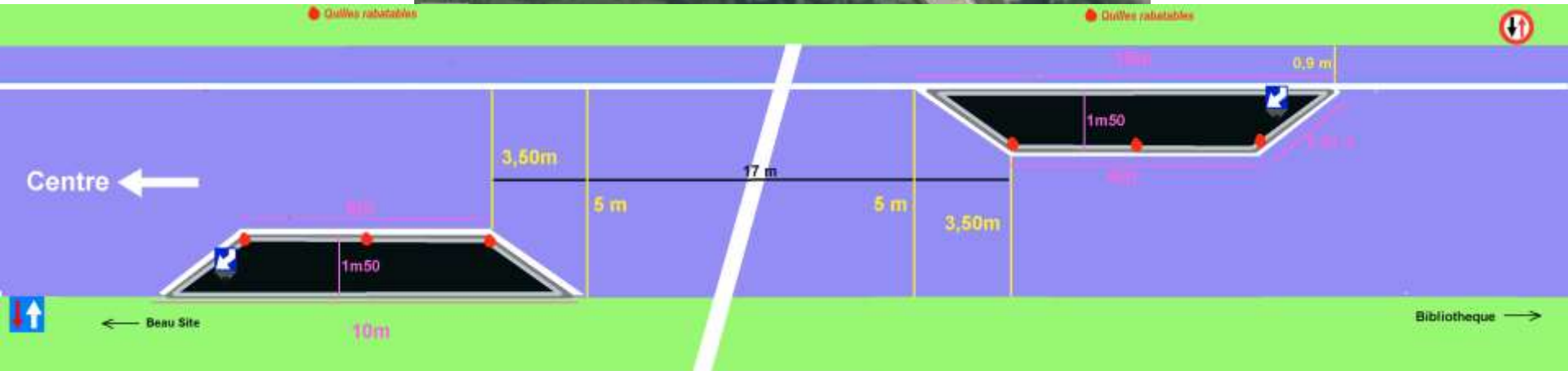
## Ecluse double - entrée EST

Travaux après le 15 juin 2023



Devis Eiffage : 9 706,54 €HT

Ne pas supprimer le  
luminaire avant l'écluse –  
Il éclaire la rue de la  
Maladière





## Pose d'un miroir pour la sortie du Pigeonnier



**Installé en juin 2023 ?**

## PAV (Point d'Apport Volontaire) aux Fayettes

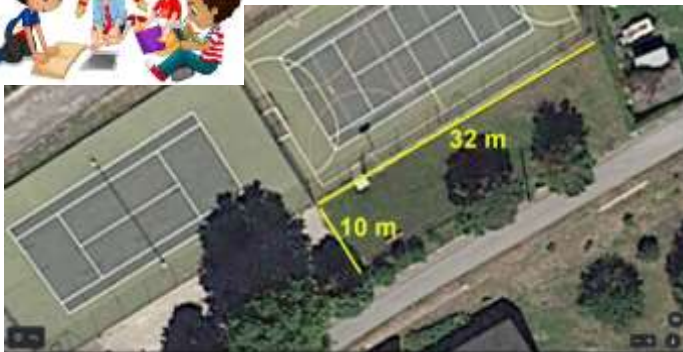


**Travaux en juillet 2023 ?**



## Aire de jeux Champs de Foire

### 17 158,75 €HT



Jeu : [Devis KOMPAN](#) : 9372,75 €HT

Installation : 6 946 € HT - [Devis](#)



Demandes subventions CD38

Réalisation d'une aire de jeux au Champ de Foire à proximité du terrain multisport et des tennis. Cet espace est idéalement situé à proximité du bourg, de l'école et de la crèche. Le coût total de l'opération est estimé à 17 158,75 € HT.

- Solliciter des subventions les plus élevées possibles auprès de tout financeur potentiel et en particulier auprès du Département de l'Isère dans le cadre du contrat territorial ;



## Réalisation d'un mémorial au Pont du Prêtre 12 852,55 € HT



Délibération demandes subventions CD38, ONACVG, Souvenir Français...

La stèle du Pont du Prêtre édifée en mémoire aux résistants morts aux combats en août 1944 est située sur un terrain privé n'appartenant pas à la commune. Son accès se fait depuis le RD 526 par un escalier très long débouchant sur le monument qui ne dispose pas d'esplanade. Cet accès est dangereux.

Aussi lors des cérémonies commémoratives annuelles, en août, les participants sont contraints de rester sur la RD 526 et la circulation doit être interrompue.

Pour ces raisons de sécurité, un nouveau mémorial sera installé légèrement en amont, toujours sur le même site du Pont du Prêtre, sur une aire sécurisée propriété du Département de l'Isère.

Le montant estimatif de ces travaux est de 12 852,55 € HT.

- Solliciter des subventions les plus élevées possibles auprès de tout financeur potentiel et en particulier auprès du Département de l'Isère et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ;

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



## Sécuriser la descente entre la rue du Champ de Foire et la place du Centre





## Entretien des captages et des réservoirs



- Captage de Pré Blanchon (pose d'un capot regard au norme ainsi que l'étanchéité) : [Devis Sivom Pre Blanchon + grille réservoir](#) : 3295,94 €HT
- Captage fontaine du Frene (amélioration sanitaire du captage du Frene avec l'étanchéité des regards intermédiaires qui servent de brise charge) : [Devis SIVOM](#) : 11 348 €HT
- Captages de Sauze et combe Gaillard (vidange pour chacun est prévue avec un jeu de vanne pour plus de sécurité sanitaire).  
[Devis SIVOM](#) : 6 155,20 €HT

Remarque : le regard qui fait la jonction de ses deux captages , qui se situe au milieu du chemin après le hameau de Bourchany n'est pas étanche. Vu la complexité de cet ouvrage et la position de celui- ci, la solution serait de faire un pontage avec des jeux de vannes pour plus de sécurité

- Réservoir du Siguret : remplacer l'échelle du réservoir de Siguret pour accéder au trop plein – Changer ses grilles.
- Devis pour un gros compteur de l'accueil du camping



# Classement qualitatif des 4 réservoirs

| QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZONE DE DISTRIBUTION : VALBONNAIS PRINCIPAL                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Conclusion sanitaire                                                                                                                                                                   | Indicateur global de qualité                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022<br>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.                                                                                                      | <b>A</b><br>L'eau est de bonne qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.                                                                                              |
| Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont tous des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, après contrôle sur 20 analyses différentes. |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Origine et gestion de l'eau                                                                                                                                                            | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU                                                                                                                                                                                                                         |
| Votre réseau est alimenté par les captages : COMET GAILLARD, PUY LUNCHOU, SOULE. L'eau qui alimente est d'origine souterraine.<br>Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection.   | <b>BACTÉRIOLOGIE</b><br>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination de l'eau par des bactéries pathogènes. Absence exigée.<br>Nombre de prélèvements : 28<br>Conformité : 100 %<br>Valeur max : 0 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 |
| Votre réseau présente 300 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                  | <b>NITRATES</b><br>Niveau de pollution des pratiques agricoles, des apports domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/l.<br>Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 1,27 mg/l<br>Valeur max : 2,8 mg/l                                       |
| Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                           | <b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b><br>A<br>Très bonne qualité                                                                                                                                                                                                   |

| QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZONE DE DISTRIBUTION : ANGELAS                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Conclusion sanitaire                                                                                                                                                                   | Indicateur global de qualité                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022<br>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.                                                                                                      | <b>A</b><br>L'eau est de bonne qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.                                                                                                                                          |
| Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont tous des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, après contrôle sur 20 analyses différentes. |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Origine et gestion de l'eau                                                                                                                                                            | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU                                                                                                                                                                                                                         |
| Votre réseau est alimenté par le captage : CAHOREL (ou CHARTOUREL), l'eau est traitée en 2 étapes successives.<br>Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection.                   | <b>BACTÉRIOLOGIE</b><br>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination de l'eau par des bactéries pathogènes. Absence exigée.<br>Nombre de prélèvements : 31<br>Conformité : 100 %<br>Valeur max : 0 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 |
| Votre réseau présente 74 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                   | <b>NITRATES</b><br>Niveau de pollution des pratiques agricoles, des apports domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/l.<br>Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 1,75 mg/l<br>Valeur max : 1,9 mg/l                                       |
| Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                           | <b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b><br>A<br>Très bonne qualité                                                                                                                                                                                                   |

| QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZONE DE DISTRIBUTION : ROCHE                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Conclusion sanitaire                                                                                                                                                                        | Indicateur global de qualité                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2022<br>L'eau distribuée présente une qualité bactériologique dégradée. Sa consommation est déconseillée aux personnes fragiles. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. | <b>C</b><br>L'eau est de mauvaise qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.                                                                                                                                                   |
| Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont tous des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, après contrôle sur 20 analyses différentes.      |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Origine et gestion de l'eau                                                                                                                                                                 | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU                                                                                                                                                                                                                                     |
| Votre réseau est alimenté par les captages : CAMAROU, ROCHE DE LA ROCHE, CAHOREL. L'eau qui alimente est d'origine souterraine.<br>Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection.       | <b>BACTÉRIOLOGIE</b><br>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination de l'eau par des bactéries pathogènes. Absence exigée.<br>Nombre de prélèvements : 28<br>Conformité : 85 %<br>Valeur max : 24 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 |
| Votre réseau présente 74 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                        | <b>NITRATES</b><br>Niveau de pollution des pratiques agricoles, des apports domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/l.<br>Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 1,8 mg/l<br>Valeur max : 2,5 mg/l                                                    |
| Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                                | <b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b><br>C<br>Pas de données disponibles                                                                                                                                                                                                       |

| QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZONE DE DISTRIBUTION : LEYGAT                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Conclusion sanitaire                                                                                                                                                                                                                               | Indicateur global de qualité                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2022<br>Eau de mauvaise qualité bactériologique. Sa consommation est déconseillée à l'ensemble de la population. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont nécessaires. Eau de bonne qualité physico-chimique pour les paramètres mesurés. | <b>D</b><br>L'eau est de mauvaise qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.<br>Elle est conforme aux normes de qualité.                                                                                                                                                   |
| Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont tous des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, après contrôle sur 20 analyses différentes.                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Origine et gestion de l'eau                                                                                                                                                                                                                        | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU                                                                                                                                                                                                                                     |
| Votre réseau est alimenté par les captages : L'ÉTAT, L'ÉTAT, L'ÉTAT. L'eau qui alimente est d'origine souterraine.<br>Elle n'est pas traitée.                                                                                                      | <b>BACTÉRIOLOGIE</b><br>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination de l'eau par des bactéries pathogènes. Absence exigée.<br>Nombre de prélèvements : 25<br>Conformité : 82 %<br>Valeur max : 20 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 |
| Votre réseau présente 6 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                                                                                | <b>NITRATES</b><br>Niveau de pollution des pratiques agricoles, des apports domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/l.<br>Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 6 mg/l<br>Valeur max : 8 mg/l                                                        |
| Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE VALBONNAIS ».                                                                                                                                       | <b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b><br>C<br>Pas de données disponibles                                                                                                                                                                                                       |



## Eau potable et préparation à la sécheresse



Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un courrier relatif à la préparation de la saison estivale et automnale, pour garantir la continuité qualitative et quantitative de l'eau destinée à la consommation humaine. Trois fiches réflexes vous permettront d'identifier les difficultés principales et les mesures éventuelles à mettre en œuvre.

Nous attirons votre attention sur la mise en place, prochainement, d'une enquête en ligne qui vous permettra de renseigner les situations de tension sur l'eau potable.

Nous restons à votre disposition pour tout complément si nécessaire,

Sandrine BOURRIN

Ingénieur d'Etude Sanitaire

Service santé environnement

04 26 20 94 79

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation Départementale de L'Isère

[www.ars.auvergne.rhonealpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne.rhonealpes.sante.fr)

[Anticiper la sécheresse](#)  
[Agir en cas de secheresse](#)  
[Retour à la normale](#)

## Réfection de la voie d'accès au cimetière des Angelas



### **Réfection de la voie d'accès au cimetière des Angelas**

Travaux estimés à 23722,30 €HT

Travaux en Automne 2023



## Beffroi de l'église Saint-Pierre



Devis de la Charpenterie : 27 020 €HT  
Travaux en 2023



## Clocher de l'église Saint-Jacques



Travaux estimés à 244 090,96 € HT (prévu en 2024)

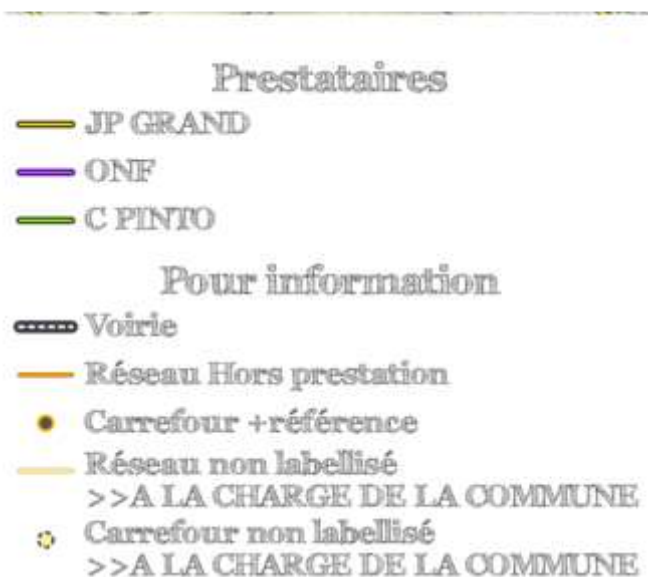


## PDIPR non labélisés mais balisés (par les lames signalétiques jaunes)

Ils doivent être entretenus par la commune

Cliquer sur le plan ci-contre pour l'agrandir.

Ci-dessous la légende





# Réalisés depuis le dernier CM





## Transvasement des bacs du composteur communal



Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les déchets alimentaires devront être triés à la source autrement dit ne devront plus être mélangés avec les autres déchets non recyclables dans les Moloks.

La CCM est en pleine réflexion sur un mode de fonctionnement et a missionné Trièves-Compostage pour l'aider. Il n'y a pas une seule solution il y en a plusieurs dont celle des sites de compostage partagé comme à Valbonnais. Il faut trouver des volontaires (élus ou administrés) pour être référent.

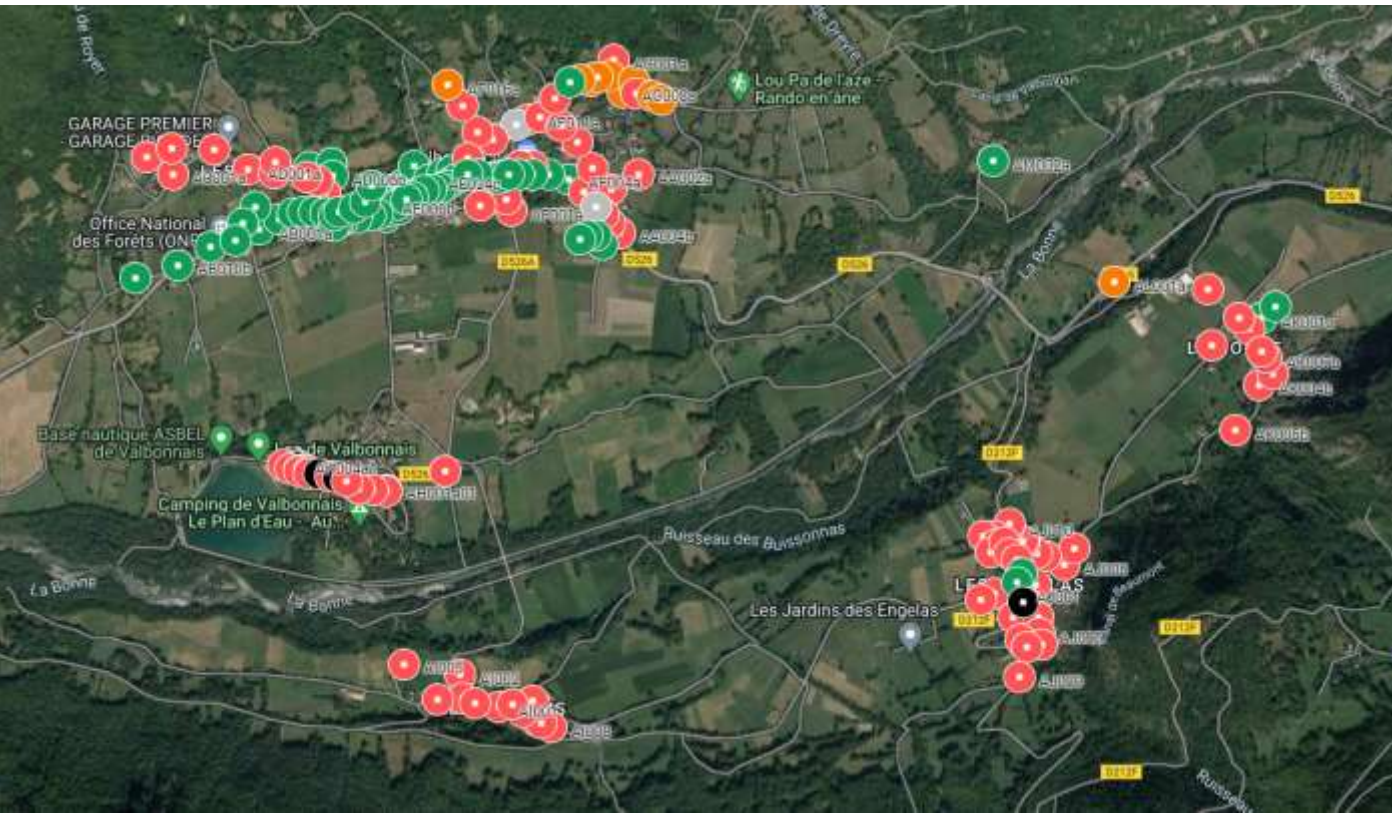


# Remplacement des ampoules énergivores de l'éclairage public par des leds

## Travaux en mai 2023 Changement extinction 23h>6h

[Cahier des charges](#)

[Participation de la commune](#) : 16 376 € TTC



[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



## Chemin des Ricins





## 1 Barre pour vélos devant chaque bâtiment communal

1. Devant la mairie



2. Salle des associations



4. Bibliothèque





## Sécurisation du Cheminement du canal (Sous Belle Roche)



Réalisé par PPV





## Rénovation de l'éclairage de la gendarmerie



Eclairage de la gendarmerie : 145 € en 2021

- Eteindre de 22h à 6h du matin avec installation d'une horloge astronomique dans l'armoire (en bleu)
- Supprimer 4 luminaires (barrés en rouge)
- Remplacer les ampoules des 4 luminaires (en jaune) restant par des leds

Devis Moutin : 869 € HT



## Profil de baignade – Les 3 ruisseaux



[Le profil de baignade et plan de gestion Avril 2023](#) , sans ruisseau passant par Molina, envoyé à l'ARS

[Le profil de baignade et plan de gestion Mai 2023](#) , avec ruisseau 3 corrigé.

[Avis de l'ARS](#)

*Après la levée de la séance par le Maire*



*La parole  
est au public*



## Agenda

- Lundi 19 juin – Le Bourg et aux Angelas : Traçage par Proxymark
- Après le 15 juin : rue Principale (est) : Construction de l'écluse simple
- Dimanche 25 juin – 10h00 – Plan d'eau : Triathlon de Valbonnais
- Mardi 27 juin – 14h00 – Place de l'école : Camion France Services
- Du vendredi 14 au 30 juillet – Salle polyvalente : Expo d'été
- Mardi 25 juillet – 14h00 – Place de l'école : Camion France Services
- Samedi 29 juillet – 10h00 – Plan d'eau : Fête du Plan d'eau – Feu d'artifice
- Dimanche 6 août – 22h30 – Plan d'eau : Cinéma en plein air gratuit : "ALINE"
- Mardi 22 août – 14h00 – Place de l'école : Camion France Services
- Vendredi 8 septembre – 18h00 – **Mairie** : Réunion des Présidents d'association
- Vendredi 8 septembre – 21h – Salle polyvalente : Transmission match rugby – coupe du monde
- Samedi 9 septembre – 9h00 – Salle polyvalente : Forum des associations
- Mardi 26 septembre – 14h00 – Place de l'école : Camion France Services